

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 816

présenté par
M. Aviragnet

ARTICLE 7

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Cet amendement du groupe des députés socialistes et apparentés vise à ne pas décaler l'âge légal de 62 à 64 ans et ne pas accélérer la mise en œuvre de la réforme Touraine. Malgré l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales de salariés et de plus de 8 Français sur 10, le Gouvernement s'obstine à vouloir mener sa réforme injuste des retraites, et notamment à décaler l'âge légal de départ à la retraite et à augmenter plus vite que prévu le nombre d'années de cotisation.

Les députés socialistes sont profondément opposés à cette réforme, qui n'est ni plus ni moins que le plus injuste des impôts sur la vie.

Pour financer les baisses d'impôts aux ménages les plus riches et aux grandes entreprises, cette réforme va en effet obliger les travailleuses et les travailleurs de la première ligne - celles et ceux qu'on a applaudi à 20 heures pendant la crise sanitaire - à travailler plusieurs années de plus, jusqu'à 64 ans pour ne pas subir de décote. Mais, parmi les plus défavorisés, un homme sur trois est déjà mort avant d'atteindre 64 ans.

Cette réforme, c'est bien la retraite pour les morts !

Alors que notre système de retraite n'est pas menacé à long terme et qu'il doit simplement faire face aux conséquences du papy-boom dans les décennies 2030 à 2050, d'autres choix sont possibles.

Le Gouvernement refuse d'envisager une légère augmentation des cotisations patronales, il suffirait pourtant de 14 euros au niveau du SMIC et de 28 euros au niveau du salaire moyen pour combler le déséquilibre temporaire. Il préfère tuer à la tâche les travailleuses et les travailleurs aux métiers les plus durs que faire payer ces sommes à leurs employeurs dont il a choisi de faire baisser les prélèvements de 18 milliards par an en l'espace de deux ans. Voilà la vérité cruelle de cette réforme injuste ! Le Gouvernement aurait même pu se contenter d'une surcotisation sur les plus hauts salaires.

En plus d'être profondément injuste et inutile, cette réforme - en se conjuguant à la réforme de l'assurance chômage qui réduit la durée d'indemnisation et à celle du RSA - va enfin précariser les travailleurs seniors qui voient leur durée d'indemnisation chômage réduite de 8 mois et n'aient donc plus que le RSA pour survivre, s'ils y ont droit. Qui peut croire raisonnablement que ce que propose le Gouvernement dans sa réforme - un nouvel indicateur que devront publier les entreprises sans aucune obligation de résultat - ait un quelconque effet amortisseur sur cette paupérisation en marche des travailleurs seniors ?

Face à ce projet de loi de régression sociale terrible, les députés socialistes combattons pied à pied le Gouvernement et sa réforme injuste, inutile et inefficace."